**FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOE-KAYAK, EAU CALME – EAU VIVE**

***Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,***

***Organisme de formation n° 119 405 161 94 déclaré à la DIRRECTE Ile de France***

**Intitulé du stage :** Formation au CQP de moniteur de canoë-kayak, option eau calme - eau vive.

**Nature de l’action :** Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle.

**Public concerné :**

* Moniteurs canoë-kayak, MFPC et MFPC eau calme - eau vive, dans les conditions suivantes :
	+ à jour de leur recyclage si la date de validité du diplôme fédéral est dépassée,
	+ titulaires d’une Pagaie Couleur Bleue en eau calme et d’une Pagaie Couleur Bleue en eau vive,
	+ titulaires d’une licence canoë Plus pour l’année concernée.

**Objectifs de la formation :**

* Intégration de son activité dans le fonctionnement de sa structure :
	+ S’intégrer de façon professionnelle dans sa structure et participer à son fonctionnement ;
	+ Auto-évaluer ses interventions ;
	+ Rendre compte de ses actions auprès de son responsable ;
* Préparer à la certification du CQP de moniteur canoë-kayak, option eau calme – eau vive :
	+ Etude de cas par écrit, à partir d’un support photo ou vidéo projeté, portant sur la sécurité préventive ;
	+ Test pratique de sécurité individuelle et de sauvetage d’un pagayeur en eau vive de classe II comportant un ou plusieurs passages de classe III.

**Durée de la formation :**

* **2 jours, pour 12 heures de formation**

**Dates, horaires et lieux :**

**Ouverture de la formation**: samedi 16 novembre 2019 à 8h45

**Clôture de la formation :** dimanche 17 novembre 2019 vers 14h00

**Lieu de la formation :** Uzerche

**Moyens pédagogiques, techniques et d’encadrement fournis par l’organisme de formation :**

**Responsable pédagogique : Cyril LEBLOND**

**Intervenants :**

* Dominique LAURENT
* Claude Alaphilippe

**Moyens pédagogiques de l’organisme de formation :**

* Salle de formation
* Matériel de navigation (bateaux, pagaies)
* Remise d’une documentation correspondant à l’action.

**Modalités de sanction de la formation :**

* Epreuve de sécurité comportant deux tests, l’un en salle le second en eau vive ;
* Délivrance d’une attestation de fin de formation à l’issue de la formation.

**Tarif de la formation :**

**Coût pédagogique** : 150 € par personne.

**Frais d’hébergement et de restauration** :

A la charge du candidat, possibilité d’hébergement sur place (repas en gestion libre) dès le vendredi soir (prix indicatif 13€/nuit)

Contacter Cyril LEBLOND : cleblond@ffck.org - 06 70 51 57 44

*Les frais pédagogiques seront facturés au club ou à la structure membre de la FFCK qui a inscrit le stagiaire. Si le stagiaire est salarié de la structure et que celle-ci souhaite solliciter une prise en charge des frais pédagogiques auprès de son OPCO AFDAS, elle devra prendre contact avec l’antenne régionale AFDAS.*

**PROGAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION**

|  |
| --- |
| **Programme prévisionnel** |
| **Samedi 16 novembre – 1ère journée de formation** |
| 9h00 | Accueil des stagiaires, présentation de la formation  |
| 9h15 | Séquence n°1 : Présentation du CQP de moniteur de canoë-kayak et des conséquences sur le statut de moniteur  |
| 09h45 | Séquence n°2 : Connaître mes droits et mes devoirs en tant que professionnel du canoë-kayak :* Statuts d’exercice professionnel du titulaire du CQP
* Droit et devoirs du moniteur professionnel
* Relations hiérarchiques et fonctionnelles dans une structure associative et dans une structure commerciale
* Evolution vers les autres diplômes professionnels d’encadrement des sports de pagaie
 |
| 12h00 | Repas |
| 13h30 | Séquence n°3 : Organiser le premier accueil des pratiquants dans un esprit de démarche qualité :* Organiser la structure et l’espace
* Avoir une présentation et une communication agréable et efficace
* Savoir présenter la fédération et sa structure
 |
| 15h00 | Séquence n°4 : Maîtriser les conditions d’organisation de la pratique des sports de pagaie en eau calme et en eau vive :* Pour les Accueils Collectifs de Mineurs
* Pour les publics scolaires
* Pour les autres publics encadrés
* Pour la location de matériel
 |
| 17h30 | Epreuve n°1 : Epreuve écrite de sécurité :* Projection d’un support photo ou vidéo

Réponse par écrit aux questions relatives à l’analyse des paramètres de la sécurité liés à l’environnement et aux modalités d’organisation et de conduite du groupe pour naviguer en sécurité |
| **Dimanche 17 novembre – 2ème journée de formation (l’ordre des épreuves pourra évoluer selon un ordre de passage défini par le jury)** |
| 9h00 | Epreuve n°2 : Epreuves pratiques de sécurité en eau vive et en eau calme :* Epreuve de sauvetage d’un pagayeur en difficulté
* Epreuve de sécurité individuelle en classe II pouvant comporter des passages de classe III
 |
| 14h00 | Fin de la Formation |